

# Espaces publics du centre-bourg



**Maîtrise d'ouvrage :**  
Commune du Mas d'Agenais

**Maîtrise d'œuvre :**  
Michele & Miquel architectes et paysagistes  
IComme BET et infrastructures VRD

**Réception :** 2017

**Montant des travaux :** 1 308 531 € HT  
dont 551 023 € de subventions  
soit 42% du montant HT

**Surface traitée :** 5 909 m<sup>2</sup>

**Ratio indicatif :** 222 € HT / m<sup>2</sup>



Les abords de la collégiale sont requalifiés et mis en valeur à l'aide d'une « coulée verte » apportant fraîcheur et convivialité.

Avec sa collégiale Saint Vincent, classée Monument Historique, sa halle au blé et ses ruelles étroites, la commune du Mas d'Agenais dispose de nombreux atouts touristiques à valoriser.

A l'issue de deux étapes de réflexion (étude programmatique et mission de maîtrise d'œuvre) conduites de 2011 à 2017, les espaces publics du cœur de bourg ont été globalement requalifiés par les architectes-paysagistes Michele & Miquel selon plusieurs principes :

- > redonner une unité à une série d'espaces publics de taille modeste
- > réorganiser le stationnement et la circulation des véhicules, en redonnant une place aux piétons
- > valoriser le patrimoine architectural
- > réintroduire la composante végétale.

Pour respecter l'enveloppe de travaux définie par la commune, le choix a été de concentrer les matériaux nobles sur le parcours allant de la halle au blé à la Place des Religieuses : dalles calcaires et béton désactivé pour le revêtement, acier corten pour le mobilier.

## Les + du projet

- > La palette végétale est sobre et adaptée aux contraintes d'entretien.
- > Le parti d'aménagement est maîtrisé et cohérent jusque dans les détails : nivellement, matériaux, mobilier et dispositifs techniques.

AVANT



La Place du Marché est débarrassée du stationnement devenu désordonné et envahissant : le piéton peut désormais circuler sans contrainte et profiter du patrimoine historique.

APRÈS



AVANT



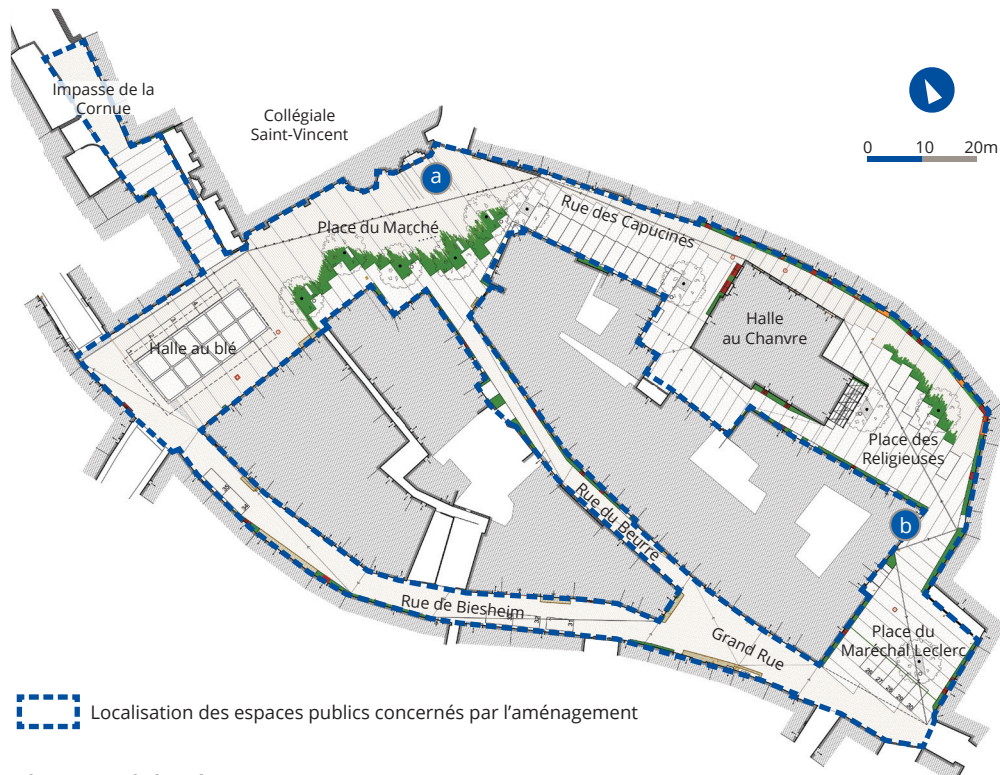
La Halle au Chanvre a retrouvé sa fonction et son caractère de halle ouverte grâce à la réouverture des arcades et au traitement du sol un dallage continu d'une teinte uniforme.


APRÈS



Le stationnement a été réorganisé autour de la Halle au Blé, ainsi que sur la Place des Religieuses et la Place du Maréchal Leclerc ; l'outil végétal participe au marquage et à l'intégration des places de stationnement.





 Localisation des espaces publics concernés par l'aménagement

### Plan masse de l'aménagement



L'entrée de la collégiale est mise en valeur par un travail sur le nivellement.



La rampe d'accès au bureau de Poste est complétée par une pergola supportant une glycine.



**Les frontages végétalisés** valorisent les façades et créent une ambiance végétale harmonieuse, s'accordant avec le système de gestion des eaux pluviales et les seuils des bâtiments.



**Les « coulées vertes »** sont composées d'espaces enherbés plantés d'iris et d'érables champêtres conduits en cépée. Ces espèces sont rustiques et demandent peu d'entretien. Ces « coulées vertes » modifient la perception de l'espace en le structurant, créent une articulation entre les différents revêtements et apportent la fraîcheur.



## Qu'en pensent les usagers ?



**Le mobilier en acier corten** donne une cohérence d'ensemble au projet ; la gestion des eaux pluviales rendue visible, participe au dessin de l'aménagement, tout comme les bancs en pierre calcaire qui prolongent le calepinage.

*La voiture est devenue beaucoup moins envahissante ...*

*Depuis l'aménagement du centre-bourg, on voit et on entend revenir les passereaux*

*... même si l'adaptation à la nouvelle organisation des stationnements a été difficile pour les habitants*